



CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele - Belgium
Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 - Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34



Fiche de sécurité

Regulation EC No 1907/2006 Art.31

Nom du produit : Galva'Pack Mat **Date de création/révision :** 30.11.10
Ref.Nr.: AB39410-2-301110 **Remplace :** 31.10.07

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Galva'Pack Mat
Aérosol

Application : Produits anti-corrosion

Nom de la société : **CRC Industries Europe bvba**
Touwslagerstraat 1
9240 ZELE
Belgium
Tel.: (+32)(0)52/456011
Fax: (+32)(0)52/450034
E-mail : hse@crcind.com

Numéro d'appel d'urgence :(+32) (0)52/45 60 11
Belgique : Antigifcentrum/Centre Antipoisons: 070 - 245 245

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland	Asemanrinne 13, 08500 Lohja AS	(+358)(0)19/32921	(+358)(0)19/383676
CRC Industries France	12, Bld des Martyrs de Chateaubriant F-95102 Argenteuil Cédex	(+33)(0) 1/34112000	(+33)(0)1/34110996
CRC Industries Deutschland	Südring 9, 76473 Iffezheim	(+49)(0)7229/3030	(+49)(0)7229/303266
CRC Industries Iberia	Gremio del cuero S/N, 40195 Segovia	(+34)921/427546	(+34)921/436270
CRC Industries Sweden	Kryptogatan 14, 43153 Mölndal	(+46)(0) 31/7068480	(+46)(0)31/273991

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Santé et Sécurité : Extrêmement Inflammable (propulseur DME)
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres dangers : Aérosol sous pression. A protéger contre les

rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	N° CAS	EINECS	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	204-065-8	30-60	F+	12	A
oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5	1-5	N	50/53	B
2-(3-heptyl)-N-butyl-1,3-oxazolane	165101-57-5	425-660-0	<1	N	R51/53	
naphta léger (pétrole), hydrotraité (benzène<0.1%)	64742-49-0	265-151-9	1-5	Xn	65	B,P
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré (benzène<0.1%)	64742-82-1	265-185-4	1-5	Xn,N	10-51/53-65-66-67	B,P
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	200-751-6	1-5	Xn	10-22-37/38-41-67	B
zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)	7440-66-6	231-175-3	10-30	N	50/53	
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	201-159-0	<20	F,Xi	11-36-66-67	A
Explication notes						
A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne						
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale						
P : la classification comme cancérogène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs no 200-753-7)						

Note H et P de l'Annexe I (67/548/CEE) s'appliquent au naphtas dans ce produit.

Remarque : Pour les substances qui ont une limite d'exposition sur le lieu de travail, voir le point 8.

(* Explication des phrases de risques: chapitre 16)

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales :

Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

Contact avec les yeux :

Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant quelques minutes

	Consulter un médecin
Contact avec la peau :	Laver au savon.
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
Ingestion :	Il ne se produira probablement pas d'ingestion En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (sans propulseur):	< 0 °C
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Moyens d'extinction :	Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec
Procédures de lutte contre l'incendie :	Conserver au frais le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
Risques particuliers de l'exposition :	Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C. En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles :	Supprimer les points d'ignition Assurer une ventilation adéquate
Les précautions pour la protection de l'environnement :	Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes
Les méthodes de nettoyage :	Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Utiliser seulement dans des zones ventilées Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent. Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage. Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Stockage :	Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Procédures d'ordre technique :	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
---------------------------------------	---

- Protection individuelle :** Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit
Utiliser seulement dans des zones ventilées
- inhalation :** En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.)
(Filter type AX)
- la peau et les mains :** Porter des gants
(nitrile)
- les yeux :** Porter des lunettes.

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	TWA	1000 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	TWA	200 ppm
		STEL	300 ppm
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	TWA	20 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales :			
Belgique			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	GW/VL	1000 ppm
oxyde de zinc	1314-13-2	GW/VL	10 mg/m3
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	GW/VL	50 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	GW/VL	200 ppm
		KTW/VCD	300 ppm
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	GW/VL	20 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales :			
Suisse			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	MAK	1000 ppm
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	MAK	50 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	MAK	200 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales :			
France			
oxyde de zinc	1314-13-2	VME	10 mg/m3
naphta léger (pétrole), hydrotraité (benzène<0.1%)	64742-49-0	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré (benzène<0.1%)	64742-82-1	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3
		VLE	50 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
		VLE	300 ppm

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (pour aérosols sans propulseur)

- Aspect : état physique :** Liquide en aérosol avec propulseur DME.
- couleur :** Gris.
- odeur :** Odeur caractéristique.
- Point/intervalle de fusion :** <-20 °C
- Point/intervalle d'ébullition :** Non connu.
- Densité relative :** 1.431 g/cm3 (@ 20°C).
- pH :** Non applicable.

Pression de vapeur :	Non connu.
Densité de vapeur :	Non connu.
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non connu.
Point d'éclair :	< 0 °C
Auto-inflammabilité :	> 250 °C
Viscosité :	Non connu.
Vitesse d'évaporation :	Non connu.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter :	Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Matières à éviter :	Agent comburant fort
Produits de décomposition dangereux :	CO,CO2

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Contact avec la peau :	Un contact prolongé avec la peau résultera en un dégraissage de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite
Contact avec les yeux :	Peut entraîner une irritation.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effect nocifs divers :	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières
-------------------------------	---

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :	Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets. La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale
------------------	---

14. TRANSPORT

Numéro UN :	1950
Route/Chemin fer - ADR/RID :	UN1950 Aérosols Classe : 2, PG : NA, Classe code : 5FEtiquette : 2.1, Tunnel : (D)
Environmentally hazardous	YES
Mer - IMDG :	UN1950 Aérosols Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.1
EmS	F-D,S-U
Marine pollutant	P

Air - IATA/ICAO : UN1950 Aérosols, inflammable Classe : 2, PG :
NAEtiquette : 2.1

Environmentally hazardous YES

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbol(s) de danger : F+ : EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
N : DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT

Phrases de risque (R) : R50/53: Très toxique pour les organismes
aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à
long terme pour l'environnement aquatique.
R66: L'exposition répétée peut provoquer
dessèchement ou gerçures de la peau.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer
sommolence et vertiges.

Phrases de conseils de prudence (S): S2: Conserver hors de la portée des enfants.
S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou
source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S35: Ne se débarrasser de ce produit et de son
récipient qu'en prenant toutes précautions
d'usage.
S51: Utiliser seulement dans des zones bien
ventilées.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

Classé suivant Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

Classification suivant directive 99/45/CE

Dispositions nationales : **France**
Maladies professionnelles: tableau n°: 84

France
Maladies à caractère professionnels: rubrique:
606

16. AUTRES INFORMATIONS

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE : 8,13,14

***Explication des phrase de risques:**

R10: Inflammable.

R11: Facilement inflammable.

R12: Extrêmement inflammable.

R36: Irritant pour les yeux.

R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Cette fiche de sécurité peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet : www.crcind.com. Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.